Section du Morbihan

« Résister est un verbe qui se conjugue au présent » Lucie Aubrac

Compte Rendu CTL du 17 juillet 2017

Ordre du Jour

Opérations de réorganisations du réseau envisagées pour 2018 (pour avis)

Déclaration liminaire

En introduction, Solidaires Finances Publiques a lu une déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Les élections législatives ont offert au Président de la République fraîchement élu une très large majorité et de larges opportunités d'alliances. En position dominante, la République en Marche pourrait dérouler, face à une opposition politique amoindrie, le programme présidentiel. Cette situation place singulièrement le mouvement syndical dans l'obligation d'incarner cette opposition à la volonté destructrice de ce gouvernement. Soyez certains que Solidaires Finances Publiques prendra toute sa place et toute ses responsabilités en la matière et continuera de mobiliser les personnels de la DGFiP pour empêcher que le pire n'advienne, même s'il paraît qu'il n'est jamais certain.

Le gouvernement nouvellement installé pose, au travers de la refonte du Code du travail, les fondations d'un nouveau pacte social aux antipodes de la solidarité et de la cohésion sociale.

Dans ce cadre, la Fonction Publique et ses agent-e-s semblent bien une nouvelle fois et dans la continuité des précédentes décennies devoir jouer le rôle de « bouc émissaire », sacrifié sur l'autel de l'austérité budgétaire.

Dans ce fameux programme figure en bonne place une nouvelle mesure de diminution des effectifs de la Fonction Publique à hauteur de 120 000 suppressions d'emplois, dont 50 000 pour la Fontion Publique d'Etat, à laquelle s'ajoute désormais le gel du point d'indice.

Pour le gouvernement en place, Bercy continue de figurer au rang des ministères non prioritaires.

La DGFiP devrait donc encore contribuer à hauteur de 25 à 30 000 suppressions d'emplois.

S'il existe des emplois publics, c'est bien qu'il existe des missions de service public. Si la DGFiP dispose dans le programme 156 d'un volant d'emplois publics, c'est qu'elle est en charge de missions qui relèvent de la puissance publique, régalienne par nature.

Objectivement, la DGFiP ne perd pas de missions, même si le cadre législatif et réglementaire a ouvert les portes à une forme de privatisation et que l'externalisation nous guette. Les chiffres montrent même que ses charges sont en augmentation. Vouloir continuer de supprimer des emplois à la DGFiP, sans autre forme de procédé et dans une approche purement comptable, relève donc du pur dogmatisme.

Défendre le service public et les agents de la DGFiP passe d'abord par la dénonciation de cet état de fait.

Il est patent que nous ne sommes plus assez nombreux pour exercer pleinement et régulièrement nos missions. La réduction des horaires d'ouverture des services au public (le contact physique, qu'on le veuille ou non, est plébiscité par nos administrés), l'utilisation des services civiques a des tâches dévolues à des

agent-e-s titulaires, le recrutement de contractuels, l'appel à des sociétés privées pour pallier le manque d'effectif dans les services informatiques par exemple en sont, entre autres, la traduction évidente. Nous pourrions citer également les entorses régulières aux procédures de tous ordres qui constituent notamment une des faces cachées de la dématérialisation et qui peuvent générer ici et là des conflits générationnels.

La DGFiP est un service public et vous poursuivez l'objectif de déshumaniser l'accueil, à l'éloigner de celles et ceux qui le sollicitent, à contre-courant de leurs besoins, de leurs attentes, de la réalité. Au passage, vous ajoutez l'inégalité numérique à l'inégalité territoriale que subissent les citoyens des zones rurales et/ou péri-urbaines.

Concernant les opérations de réorganisations du réseau envisagées pour 2018, seul point à l'ordre du jour de ce CTL « estival », Solidaires Finances Publiques est évidemment opposé tant sur le fond (revendication de maintien et renforcement du maillage territorial du service public de proximité) que sur la forme (absence de transparence, de concertation avec élus et OS, de visibilité ; anticipation de gains de productivité non avérés par la dématérialisation ; absence de prise en compte de la réalité des services et des charges ;...) à une réorganisation qui se traduit par la concentration départementale, supra-départementale ou régionale des structures, par la fermeture de sites, dans le cadre d'une contrainte budgétaire qui pèse exclusivement sur les effectifs et les moyens de fonctionnement.

Le « nouveau » Ministre de l'Action et des Comptes Publics a semble-t-il confirmé son accord avec la démarche d'adaptation du réseau en tenant compte néanmoins de l'expression politique de nos concitoyens.

Vous voudrez bien, M. le Président, nous éclairer sur ce sujet.

Une nouvelle fois, nous constatons que vous menez, comme vos prédécesseurs, une politique de liquidation méthodique de la DDFiP du Morbihan. Pour y arriver, deux leviers sont utilisés : déréglementation et réduction des droits et garanties collectives des agents d'une part et ASR (Adaptation des structures et du réseau), fusions massives de services, fermetures de Trésoreries d'autrepart.

Solidaires Finances Publiques votera « contre » ce projet de fermetures de postes comptables et de réorganisation du réseau

Solidaires Finances Publiques vous demande d'écouter les agents et leurs représentants, et de prendre les décisions nécessaires pour **replacer l'humain au coeur de notre administration.**

Projets d'évolution du réseau

La Direction nous a présenté, pour 2018, les restructurations suivantes* :
(les données ci-dessous sont celles fournies par l'administration.)*

Fermeture de la Trésorerie d'Allaire et transfert de la mission SPL vers Redon

Le devenir de la Trésorerie d'Allaire se pose depuis de très nombreuses années. Son périmètre de compétence s'étend sur 9 communes. Toutes appartiennent à la communauté de communes du pays de Redon depuis 1996. C'est d'ailleurs le maire d'Allaire qui est président du Grand Redon.

Section du Morbihan

Cette Trésorerie, qui compte 2 agents, est depuis le 1er janvier 2017 spécialisée dans la gestion des collectivités locales ; la mission du recouvrement de l'impôt ayant été transférée à Vannes à cette date.
Le comptable qui assure l'intérim de cette Trésorerie partira à la retraite fin 2017 et ne sera pas remplacé.
Ce projet de fermeture est proposé par la Direction avec une date d'effet au 1er janvier 2018.

Fermeture de la Trésorerie de Guer, transfert de la mission SPL vers Malestroit et du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Ploërmel

La Trésorerie de Guer est une structure à 3 agents.
Le chef de service a demandé sa mutation au 1er septembre prochain et ne sera pas remplacé.
Depuis la fusion de la communauté de communes de Guer avec celle de Malestroit et de La Gacilly, la Trésorerie gère 7 communes et assure le recouvrement des impôts sur ce même secteur géographique.

Dans la logique du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, la Direction propose de transférer la gestion des 7 communes à la Trésorerie de Malestroit, qui a en charge le nouvel EPCI, sauf avis contraire des communes qui pourraient pour des raisons de proximité choisir Ploërmel. Concernant le recouvrement de l'impôt, le transfert de cette mission se fera au SIP de Ploërmel.

Fermeture de la Trésorerie de La Gacilly, transfert de la mission SPL vers Malestroit et du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Ploërmel

La Trésorerie de La Gacilly ne compte plus que 3 emplois de cadres B et C.
Le Trésorier, qui assure également l'intérim d'Allaire, partira à la retraite fin 2017 et ne sera pas remplacé.

La Direction propose de transférer la gestion du recouvrement de l'impôt au SIP de Ploërmel et la gestion des collectivités à la Trésorerie de Malestroit, siège de la nouvelle intercommunalité.

Transfert du recouvrement de l'impôt de Malestroit vers le SIP de Ploërmel

Fermeture de la Trésorerie de Guémené, transfert de la gestion des collectivités vers la Trésorerie de Gourin ou Pontivy, transfert de la gestion de l'hôpital vers la Trésorerie de Pontivy et transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Pontivy

La Trésorerie de Guémené-sur-Scorff assure la gestion de 12 communes (dont la plupart appartiennent à la communauté de communes du Roi Morvan), de l'hôpital de Guémené et du recouvrement de l'impôt sur ce secteur géographique.

La Direction propose la fermeture et le transfert :
- de la gestion des collectivités à la Trésorerie de Gourin, siège de l'intercommunalité ou, si les élus le demandent, à la Trésorerie de Pontivy
- de la gestion de l'hôpital à la Trésorerie de Pontivy

Solidaires a voté "contre"

4 fermetures de postes comptables et les réorganisations proposées par notre direction départementale suite au « feu vert » donné par notre nouveau Ministre de l'Action et des Comptes Publics dès le lendemain des législatives !!!

Section du Morbihan

Les consultations des élus sont à peine commencées, et certains maires sont totalement opposés à ces projets.

Dans la présentation de ce projet par l'administration, il manquait l'essentiel :

l'Humain

Solidaires Finances Publiques s'est efforcé de faire prendre en considération la problématique du personnel pris dans cette tourmente de réorganisations incessantes, de perte de repères, de mobilité forcée, qui ne peut que déstabiliser.

La direction nous a affirmé avoir rencontré tous les agents leur promettant prime de restructuration et affectation sur les postes souhaités. Nous espérons que tout ce passera ainsi, mais, à nos interrogations, la direction a répondu : « Nous allons voir, nous ne pouvons donner de garanties ».
Solidaires Finances Publiques a demandé à la direction l'assurance que les agents transférés dans les postes ruraux ou péri-urbains ne subissent pas une autre suppression de leurs postes comptables dans les années à venir. Quid de la pérennité des autres postes ?

La situation en terme de règle de gestion est beaucoup plus complexe que ce que l'administration laisse croire.
N'hésitez pas à vous rapprocher des représentants du personnel et élus de Solidaires, chaque dossier devra faire l'objet d'une étude particulière.

Par ailleurs, nous n'avons eu aucune information sur les futures organisations du travail, sur les charges réelles transférées et le nombre d'agents transférés, ni sur les impacts sur la vie personnelle des agents (expositions à de nouveaux risques, perte de pouvoir d'achat, difficultés de conciliation travail/vie personnelle). Nous espérons avoir ces informations pour le CHSCT prévu à la rentrée.

Les organisations syndicales ont unanimement voté contre ce projet :
- Solidaires Finances Publiques : 4 voix
- CFDT : 1 voix
- CGT : 1 voix
- FO : 1 voix

Le président a l'obligation de reconvoquer un CTL mardi prochain. Il nous a déjà informé qu'il ne changera rien à ce projet donc les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques ne participeront pas à ce CTL « (F)estival ».

Bienvenue dans le nouveau dialogue social Morbihannais !

Les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques au CTL du Morbihan

Yannick Le Sausse - Annie Rio
Colette Le Falher - Marie-France Couprie
Annick Le Gal - Loïc Perraud
Nicolas Lhuillery - Nicolas Gauthier

Mobilisation et Grève à la rentrée